Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-241900133-20240617-DEL-2024-070-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2024

Publication: 20/06/2024

N° DEL/2024-070



Séance du 17 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 10 juin 2024

PRESENTS (32)

<u>Délégués titulaires (30)</u>: M. FERRÉ Charles, Mme AUDUREAU Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2): M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (7):

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie, M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël, M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude, Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles, Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette, Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. LE GALL Thierry, M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET: Budget Ordures Ménagères - Admission en créances éteintes

M. le Président informe le Conseil que la Trésorerie d'Egletons a transmis un état des jugements des services de surendettement et de liquidation judiciaire reçus ces dernières années.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 019-241900133-20240617-DEL-2024-070-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2024 Publication : 20/06/2024

Il s'agit de recettes dont le recouvrement n'est plus possible par décision de justice. Il convient, pour régulariser la situation budgétaire de la Communauté de Communes, de les admettre en créances éteintes.

Le montant total des titres concernés est de 10 006,58€ imputés au compte 6542.

La décomposition de ces 10 006,58€ est la suivante :

- 6 764,92€ liés à des procédures de désendettement concernant des particuliers ;
- 3 241,66€ liés à des procédures de liquidation judiciaire concernant des entreprises.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Admet en créances éteintes les recettes dont les montants s'élèvent à 10 006,58€.
- Inscrit les crédits au budget principal à l'article 6542, chapitre 65.
- Autorise M. le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

POUR: 39 CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Extrait certifié conforme, Lapleau, le 18 juin 2024 Le Président,

Carrefour de l'Epinette 19550

Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières Lapleau 05 55 27 69 26

Charles FERRÉ